



« De la boule au but »

Chers sociétaires

Le conseil d'administration réuni mercredi dernier a travaillé sur les sujets suivants et souhaite vous en informer.

1) Ronde d'été, Ronde d'hiver

La remise des prix de la ronde d'été s'est déroulée jeudi 7 novembre à 17h30.

Les trois premiers ont été récompensés ainsi que la première féminine.

Le 10 plus assidus ont également été dotés d'une carte cadeau.



Une partie des récipiendaires



Guy Vieux (2^{eme}) Marguerite Marin (1^{er} Fem)
Armand Escalier (3^{eme}) Absent J.L Reboul (1^{er} Masc)

La ronde d'hiver a débuté ce même jour de 15h00 à 17h30 avec 72 personnes présentes.

Quelques nouveautés pour cette nouvelle saison :

La ronde débute **le 7 novembre et s'achèvera le 20 mars 2025.**

- Seront récompensés **en fin de mois** la meilleure féminine et le meilleur homme.
- La participation financière est fixée à **1 euro**.
- Le 27 mars la ronde sera gratuite et en fin d'après-midi un apéritif dinatoire sera servi après la proclamation des résultats et la remise des récompenses aux vainqueurs.
- (Meilleure féminine, meilleur masculin et les 3 joueurs (ses) les plus assidus).
- **La buvette sera ouverte** à partir du jeudi 14 novembre.
- Prix des boissons **1 euro**.

2) Cotisation des joueurs extérieurs au club.

La cotisation de 50 € continue à alimenter des discussions au sein des joueurs d'autres clubs utilisant nos structures. Des comparaisons avec les montants disparates payés les années précédentes sont évoquées.

Le bureau décide à l'unanimité de **ne pas déroger à ses décisions** entérinées en assemblée générale soit :

- Pour les clubs extérieurs carte des amis 30€ plus cotisation 50€ par joueur soit 80€.
- Pour les ESB La Batie Neuve et La Roche des Arnauds cotisation 50€.

3) Rencontre de Noël.

Apparemment des confusions sont faites entre la rencontre de Noël et la coupe de Noël traditionnelle dernière compétition associée à la ronde et se déroulant un jeudi avec un repas en commun dans le boulodrome.

Décisions prises après débat sur ce sujet.

Le samedi 7 décembre se déroulera **la Rencontre de Noël** 24 triplettes mixtes à la mêlée.

NB : Inscription des sociétaires **en priorité**. Date limite des inscriptions le 28 novembre.

Les joueurs d'autres clubs seront en liste d'attente jusqu'à cette date.

Ils seront intégrés pour compléter jusqu'à 72 joueurs.

Une date est recherchée pour la coupe de Noël réservée aux licenciés de la BFG.

Le bar du boulodrome sera fermé de mi-décembre à mi-janvier donc cette coupe réservée aux adhérents du club et se déroulant un jeudi est programmée **deuxième quinzaine de janvier**.

Une négociation doit être menée auprès du gérant pour le repas de midi.

Cette coupe pourrait être appelée « la coupe des Rois Mages »

4) Le Marathon 2025 les 30 heures.

Rappel : le Marathon se déroulera les 8 et 9 février 2025.

Suite à discussions il est acté que la somme d'environ 750€ qui par le passé récompensait les parties gagnées ou nulles sera consacrée à une récompense individuelle pour chaque joueur lui rappelant sa participation aux 30 heures 2025.

5) Le Courleu.

Traditionnelle compétition en triplète se déroulera en 4 parties. (2 le matin et 2 l'après-midi)

6) Nominations

Pierre Patinot et Michel Besson ont été nommés Délégués du club pour les rencontres sportives.

7) Tenues du club.

104 Tenues ont été commandées.

Investissement des adhérents : 2600€.

Participation BFG : 2704€.

Suite à deux désistements il reste une tenue XL (polo et veste) et un polo S.

Vous pouvez me contacter rapidement si vous en avez besoin.

8) Prévention des risques Cardio et défibrillateur.

29 personnes ont assisté à la présentation de Thierry Quiot lieutenant au centre des Sapeurs-Pompiers de Gap les 23 et 29 Octobre. Grande satisfaction des participants.

Fac quod potes sed quod facis bonum facit.

Du latin : Fais ce que tu peux, mais ce que tu fais, fait le bien.....



BOULE FERREE GAPENCAISE



Parc de la Pépinière - 05000 GAP

Tél. : 04.92.65.72.29 ou 06.47.00.00.96 ou

www.bfg05.com

mail : bouleferree.gap@wanadoo.fr



Marathon 30 heures René MARION

8 et 9 février 2025 : date limite d'inscription 12 janvier 2025

- Équipe constituée de 9 joueurs minimum **avec au moins 1 féminine** (les jeunes garçons ne sont pas admis à la place d'une féminine),
- Les membres d'une équipe engagée peuvent appartenir à différentes sociétés,
- Licences FFSB ou loisirs obligatoires,
- Chaque joueur ne devra pas disputer plus de 9 parties en 30 heures,
- Est autorisé **1 seul joueur (ou joueuse) national (M1 ou M2)** dans l'équipe engagée,
- La triplette se trouvant sur le terrain doit comporter au minimum un joueur de **4ème division** :
 - * soit **un 4ème division + deux 3ème division**
 - * soit **deux 4ème division + un National (M1 ou M2)**
 - * soit **trois 4ème division**
- Les féminines nationales et 3ème division sont classées 3ème division.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont classés 3ème division.
- Les jeunes de moins de 15 ans sont classés en 4ème division mais ne pourront pas participer de 22 h à 7 h du matin.

Le tir du but est interdit pour additionner des points.

Annulations limitées à 1 par mène.

IMPORTANT : Il y aura 6 parties en triplettes mixtes obligatoires (ou moins selon le nombre d'équipes présentes) - 2 hommes et une femme ou 2 femmes et 1 homme - et les horaires de ces parties sont fixés à l'avance ; les numéros de ces parties et les horaires seront définis dès que le nombre d'équipes (et donc de parties) seront connus.

Déroulement :

9 h 00 : Présentation de toutes les licences par le responsable d'équipe.

9 h 30 : début des parties (à définir selon le nombre d'équipes).

En cas d'égalité pour le titre (critères de sélection) :

- 1) Nombre de parties gagnées
- 2) Goal-average total
- 3) Goal-average individuel
- 4) 3 tirs au but au centre du jeu (3 tireurs différents)
- 5) Tir au but par 1 joueur jusqu'à mort subite (tireurs qui changent)

Les repas :

Le repas du samedi midi n'est pas pris en charge.

Les repas du samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin et le repas du dimanche midi sont inclus dans l'inscription.

Les tenues :

Il est souhaitable que tous les joueurs d'une équipe portent le même maillot.

Frais d'inscriptions et indemnités :

Le tarif des inscriptions est de 50 € par personne incluant 2 repas et le petit déjeuner.

Aucune indemnité n'est donnée à l'issue des parties et du concours.